

Site : www.canol.fr

CONDENSE rapports CG du 28/10/2014

Musée confluences	: stores	102 000 ttc	
Musée confluences	: aménagement espaces restaurants		1,009 Mht
	Assurances département		1,571 Mht
Musée confluences	assurance des biens	1 an	89 493
	Achat matériel logiciel : sécurité architecture	1 an	300 000
	Téléphonie	1 an	330 000
Musée confluences	: infogérance	1 an	initial 30 000
	66 000 reconductible 3 fois		24 000 60 000
Musée confluences	: campagne d'ouverture		43 200
musée confluences	matériel photo, wifi		150 641

Musée confluences : assurance tous risques chantiers suite à retard du lot GEA et charpentes métalliques entraînent un allongement de 4 mois ½

surprime	107 468 € HT
soit total primes	1 348 719 € HT

93 Div. Musée des confluences pénalités marché VINCI

Inauguration prévue 19/12/2014

Bilan financier :

- ajustement autorisation de programmes

le 25/11/2009 réévaluation montant à 239,7 M€ HT (valeur août 2009)

inclus 5,9 M€ au groupement de maîtrise d'œuvre : difficultés pour assurer l'assurabilité de l'ouvrage, modifications apportées après résiliation et problèmes avec le groupement BEC

inclus 0,9 M€ à SERL (avenant 6) soit total SERL 7,04 M€

- révision de prix depuis août 2009 à décembre 2014 : 15,7 M€

soit total révisé : 255,4 M€ HT

-pénalités au groupement conduit par VINCI soit Gros œuvre Enveloppe Abords : le marché du lot GEA fut notifié le 05/04/2010 montant 106 990 000 € HT (valeur nov 2009)

planning contractuel notifié le 27/09/2010 délai 41 mois soit réception bâtiment fin août 2013

CONDENSE rapports CG du 28/10/2014

réception prévue fin novembre 2014 soit 15 mois de retard malgré les mises en gardes successives par SERL au maître d'œuvre
calcul des pénalités contractuelles : 41,6 M€ HT

concernant délai : rappel jurisprudence Haute Normandie du 05/06/2013 « un entrepreneur qui subit préjudice en raison de l'allongement du délai de réalisation du chantier n'est pas en situation de demander directement réparation à la personne publique alors que ce retard est imputable à une autre constructeur »

5/9

concernant pénalités : autre jurisprudence Conseil d'État possible : « pénalité maxi 25 % du marché » :

pour Vinci (marché 118 M €) la pénalité maximale possible serait de 30 M€ **au lieu de 41,6 M€**

dans cette hypothèse le coût final serait 225,4 M€ HT
négociation CG en cours avec VINCI.

113 Adm SERL : Rapport Chambre Régionale des Comptes 2007 à 2012

SERL:société d'économie mixte: Courly 25%; département 25% +1 action
capital social: 3 959 100 €

autres actionnaires:CDC; CCI Lyon;C.Epargne Rh Alp ;Créd Agr Centre
Est;Lyonnaise de banque

observations:marché SERL très faiblement concurrentiel:OPAC (Office Public
Habitat du Rhone)

excédents comptables constants:1,274 M€ en 2012; pas de dette
rémunérations « contribuant à fidéliser 68 salariés » **cad salaires élevés...**

5 recommandations :SERL a indiqué en avoir réalisé 3 et engagé 2